

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 MARS 2016

Le neuf mars deux mil seize à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 2 mars 2016 adressée par M. Jean-Pierre HEBRARD, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs David ARNAUD, BARGHOUT Christine, BASSE Corinne, BRESSON Séverine, CHABRIER Michel, DAUZAT Christian, DE SOUSA Sandra, GARCIA Amélia, HEBRARD Jean-Pierre, JEANTHON Thierry, LAURENDEAU Patrick, PARET Christine, Serge PASCANET, ROUGIER Mireille, SALA Géraldine, SOUBEYROUX Valérie.

Pouvoirs : M. Michel FOURNIER à Mme Sandra DE SOUSA
Mme Sandra GONZALEZ à Mme Valérie SOUBEYROUX
M. Hugues QUANTIN à M. Michel CHABRIER

Secrétaire de séance : Christian DAUZAT

Secrétaire administrative : Catherine BRIFFOND

ORDRE DU JOUR :

- Comptes Administratifs 2015 : Commune – Assainissement – Biens sections
- Comptes de Gestion 2015 : Commune – Assainissement – Biens sections
- Affectation du résultat 2015 : Commune – Assainissement – Biens sections
- Encaissement chèque : sinistre
- Questions diverses

15- COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 :

M. HEBRARD Jean-Pierre présente aux élus le compte administratif 2015 de la commune.

♦ COMMUNE

• FONCTIONNEMENT :

Les dépenses s'élèvent à 1 548.427.42 €

011	Charges à caractère général	435 060.60€
012	Charges de personnel	631 804.32€
65	Charges de gestion courante	292 403.39€
66	Charges financières	88 516.79€
042	Opérations d'ordre	88 677.36€
014	Atténuation de produits	13 889.00€
67	Charges exceptionnelles	75.96€

Les recettes s'élèvent à 1 774 098.44 €

013	Atténuation de charges	29 256.50€
70	Produits et services	105 109.63 €
73	Impôts et taxes	1 056 967.58 €
74	Dotations et participations	359 839.79 €
75	Produits de gestion courante	49 703.35 €
76	Produits financiers	4.25 €
77	Produits exceptionnels	54 089.53 €
042	Opérations d'ordre	17 843.36 €
002	Excédent de fonctionnement reporté 2014	101 284.45 €

Soit un excédent de fonctionnement 2015 de 225 671.02 €

M. Michel CHABRIER, doyen de l'assemblée, procède au vote de l'ensemble des chapitres après que M. le Maire se soit retiré.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

• **INVESTISSEMENT** :

Les dépenses s'élèvent à 902 483.47 € :

Equipement ou travaux	300 454.76 €
Remboursement du capital des emprunts	131 551.67 €
Créance EPF-Smaf	30 834.95 €
Opérations d'ordre	17 843.36 €
Opérations Patrimoniales	51 181.52 €
Autres formes de participation	310.00 €
Immobilisations corporelles	16 661.84 €
Solde d'exécution d'investissement reporté	353 645.37 €

Les recettes s'élèvent à 874 623.18 € :

Subventions perçues pour les travaux	171 000.00 €
affectation du résultat de fonctionnement 2015	294 227.49 €
Remboursement du fond de compensation de la TVA	170 721.97 €
Taxes Aménagement	29 530.56 €
Emprunts	71 284.28 €
Opérations d'ordre	86 677.36 €
Opérations patrimoniales	51 181.52 €

soit un déficit d'investissement 2015 de 27 860.29 €

M. Michel CHABRIER, doyen de l'assemblée, procède au vote de l'ensemble des chapitres après que M. le Maire se soit retiré.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

Détail par opération « Equipement ou travaux »

	DEPENSES	RECETTES
Restaurant Scolaire	669.80 €	
Voirie urbaine	100 174.76 €	
Matériel de voirie	72 730.12 €	
Espace culturel	753.91 €	
Ecole	107 499.43 €	150 235.00 €
Bâtiments divers	2 200.80 €	
Cimetière	7 035.60 €	
Mairie	202.84 €	
City-stade	9 187.50 €	
Epinet Réseaux secs		20 765.00 €
Total	300 454.76 €	171 000.00 €

Chacune de ces opérations a été votée à l'unanimité en dépenses et en recettes :

- Affectation du résultat de fonctionnement

Compte tenu du déficit d'investissement de 27 860.29 €, des restes à réaliser de 3 970.00€ en dépenses et 48 395.00 € en recettes, le Conseil municipal décide de conserver l'excédent de 225 671.02 € en fonctionnement.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

♦ **ASSAINISSEMENT « M49 »**

M. Jean-Pierre HEBRARD présente aux élus le compte administratif 2015 du budget assainissement.

- FONCTIONNEMENT :

Compte	DEPENSES	BU 2015	CA 2015
6068	Autres matières de fourniture	6 300.00 €	0.00 €
615	Entretien et réparations	30 000.00 €	378.00 €
622	Mission d'assistance	7 571.40 €	2 124.54 €
66111	Frais financiers	40 803.00 €	40 802.06 €
6811/042	Dotation aux amortissements	73 488.07 €	73 488.07 €
	TOTAL	158 162.47 €	116 792.67 €

Compte	RECETTES	BU 2015	CA 2015
002	Résultat reporté d'exploitation	35 925.76 €	35 925.76 €
70611	Surtaxe d'assainissement	80 000.00 €	39 608.58 €
70128	Droits de branchement	7 500.00 €	11 500.00 €
777/042	Reprise de subvention	34 736.71 €	34 736.71 €
	TOTAL	158 162.47 €	121 771.05 €

Soit un excédent de fonctionnement 2015 de 4 978.38 €

M. Michel CHABRIER, doyen de l'assemblée procède au vote de l'ensemble des chapitres après que M. le Maire se soit retiré.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

- INVESTISSEMENT :

Compte	DEPENSES	BU 2015	CA 2015	RàR 2015
1641	remboursement Capital emprunt	25 300.00 €	25 927.57 €	
2158	Autres travaux	94 961.83 €	840.00 €	
139/040	Amortissement subvention investissement	34 736.71 €	34 736.71 €	
203	Frais d'études	20 000.00 €	0.00 €	
2762	Autre Immobilisation financière	21 016.81 €	21 016.81 €	
	TOTAL	196 015.35 €	81 891.09 €	0.00 €

	RECETTES	BU 2015	CA 2015	RàR 2015
001	Résultat reporté investissement	30 837.66 €	30 837.66 €	
2313	Immobilisations en cours	21 016.81 €	21 016.81 €	
13	Subventions CG et Agence Eau	49 656.00 €	49 580.14 €	
2813/040	Amortissement construction	64 336.07 €	64 336.07 €	
28158/040	Amortissement matériel outillage	1 743.00 €	1 743.00 €	
28158/040	Amortissement installation matériel et outillage	7 409.00 €	7 409.00 €	
2762	Autres Immobilisations financières	21 016.81 €	21 016.81 €	
	TOTAL	196 015.35 €	195 939.49 €	0.00 €

Soit un excédent d'investissement 2015 de 114 048.40 €.

M. Michel CHABRIER, doyen de l'assemblée, procède au vote de l'ensemble des chapitres après que M. le Maire se soit retiré.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

- Affectation du résultat de fonctionnement

Le conseil municipal décide de conserver l'excédent de 4 978.38 € en fonctionnement.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

♦ **BIENS DE SECTIONS : EPINET et PUY-CHANY**

M. Jean-Pierre HEBRARD présente aux élus le compte administratif 2015 du budget Biens de section Epinet Puy Chany.

DEPENSES FONCTIONNEMENT				DEPENSES INVESTISSEMENT			
		2015				2015	
		BU	CA			BU	CA
61521	Entretien terrains	3 000.00 €	0.00 €	2152	Plaques rues	2 000.00 €	
61523	Entretien voirie	2 661.16 €	0.00 €	2151	enrobes impasse pommeraie	10 200.00 €	10 200.00 €
63512	taxes foncières	3 000.00 €	1 535.00 €				
023	virement section investissement	11 695.00 €	0.00 €				
	TOTAL	20 356.16 €	1 535.00 €		TOTAL	12 200.00 €	10 200.00 €
RECETTES FONCTIONNEMENT				RECETTES INVESTISSEMENT			
		2015				2015	
		BU	CA			BU	CA
002	Résultat reporté	17 356.16 €	17 356.16 €	001	Résultat reporté	505.00 €	505.00 €
7067	Redevances et droits	0.00 €	253.48 €	1068	Exced fonctionnaire capitalisé		
7083	Revenus des immeubles	3 000.00 €	2 956.54 €	021	virement section fonctionnement	11 695.00 €	
	TOTAL	20 356.16 €	20 566.18 €		TOTAL	12 200.00 €	505.00 €

EXCEDENT FONCTIONNEMENT 2015 : 19 031.18 €

DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2015 9 695.00 €

M. Michel CHABRIER, doyen de l'assemblée, a procédé au vote de l'ensemble des chapitres après que M. le Maire se soit retiré.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

- Affectation du résultat de fonctionnement

Compte tenu du déficit d'investissement de 9 695.00 €, le Conseil municipal décide d'affecter la somme de 9 695 .00 € de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement et de conserver 9 336.18 € en fonctionnement.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

16- COMPTES DE GESTION 2015

Les comptes de gestion du percepteur, en tout point identiques aux comptes administratifs sont acceptés à l'unanimité.

17- ENCAISSEMENT CHEQUE SINISTRE :

Lors de la location de la salle des fêtes du 14 février 2015 des dégradations ont été constatées.

L'association a procédé au remboursement de la franchise pour un montant de 75.00 € suite à l'indemnisation par son assurance.

Il conviendrait :

- d'encaisser le chèque d'indemnisation d'un montant de 75.00 €
- d'inscrire la somme, en recette de fonctionnement au compte 7788 « indemnités sinistre »,

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

18- GROUPEMENT ACHAT GAZ NATUREL

Le Conseil Départemental nous propose d'adhérer à un second groupement d'achat de gaz naturel à compter du 1^{er} janvier 2017 pour une nouvelle durée de 2 ou 3 ans.

Le conseil donne un avis favorable de principe, une délibération devra être prise avant le début du mois de juin 2016

La séance est levée à 22 h 20